

FONDS
POUR UNE
PRESSE
LIBRE



RAPPORT D'IMPACT

2024

SOMMAIRE

ÉDITO. Cinq ans. Grâce à vous	3
1. NOTRE ACTION, LEUR IMPACT	6
• Les 9 projets soutenus en 2024	7
• 5 articles qui ont fait bouger les lignes	9
• 5 médias qui font la différence en local	11
• La parole aux lauréats	13
2. ENSEMBLE, CHANGER LES MÉDIAS	15
• Nos actions pour l'indépendance de la presse	16
• Les 16 recommandations des EGPI	19
• Nous travaillons régulièrement avec...	22
• La liberté d'informer, niée depuis toujours par l'extrême droite,	23
• Comment les oligarques ont fait main basse sur les médias	25
• Aides à la presse, une injuste répartition	27
• Comment faire taire les journalistes	28
3. COMMENT TOUT ÇA FONCTIONNE	31
• Qui finance l'action du Fonds ?	32
• Comment les aides sont-elles attribuées ?	33
• L'équipe du FPL	34
• Le mot d'Edmond Espanel	35
ÉDITO DE CONCLUSION	36

ÉDITO

CINQ ANS. GRÂCE À VOUS

Créé à l'automne 2019 par les co-fondateurs et l'équipe de Mediapart, le Fonds pour une Presse Libre, organisme à but non-lucratif, se révèle plus que jamais d'utilité publique. Dans un pays où les crises politiques inédites succèdent à des crises sociales majeures, nous avons un besoin impératif d'une information indépendante, diverse, plurielle et de qualité.

«La liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous. Attenter à l'une, c'est attenter à l'autre». Cet avertissement de Victor Hugo, fait en septembre 1848, sonne toujours juste. Oui, la crise politique française se double d'une profonde crise médiatique, qu'illustre une défiance sans précédent entre les citoyennes et citoyens et leur système d'information.

Le Fonds pour une Presse Libre contribue à créer des alternatives à la mal-info. Sa mission première est de *«défendre le pluralisme de la presse, la liberté de l'information et l'indépendance du journalisme»*. Nous le faisons en apportant, via des appels à projets, des aides financières à des médias indépendants : 686.069 euros ont déjà été versés à 37 titres différents.

Les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron se sont distingués par des atteintes répétées aux principes d'indépendance et de pluralisme de l'information et par un refus de toute réforme visant à **«libérer l'info»**. C'est donc à nous, toutes et tous, de faire pression sur la puissance publique mais surtout d'agir concrètement pour aider un journalisme non-conformiste, indépendant et de qualité.

Vous avez été ces cinq dernières années environ 6.500 personnes à soutenir les activités du FPL. L'enjeu désormais est d'élargir notre communauté, de tenter de mobiliser plus encore. **Ce nouveau rapport d'impact illustre que les alternatives sont possibles. Découvrez-le, faites-le circuler.** Merci de votre soutien.

L'équipe du FPL

LE FPL EN BREF

Le Fonds pour une Presse Libre (FPL) a été créé pour rendre irréversible l'indépendance du journal Mediapart, en sanctuarisant l'intégralité de son capital dans une structure à but non lucratif. Mediapart est devenu ainsi le 1^{er} média national français non cessible, **non achetable et non spéculable**.

Aujourd'hui, le Fonds contrôle le capital de Mediapart via une holding, « la Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart » (SPIM), mais nous sommes complètement indépendants de Mediapart dans notre action et notre fonctionnement. Aucun des dons versés au Fonds ne peut bénéficier directement ou indirectement à Mediapart. Reconnu d'utilité publique, le FPL s'ouvre désormais à l'ensemble de la presse indépendante, pour offrir aides financières, expertise et accès aux avantages dont ces médias sont privés. Collecter des dons en leur nom et vous offrir une réduction d'impôt de 66%, c'est le point de départ de notre mission.

**« 66% DES DONS
SONT DÉDUCTIBLES
D'IMPÔT »**

QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE?

Quand je donne **100 €**,
ça ne me coûte **« que » 44 €**
au final, car **66 € peuvent être**
déduits lors **de ma déclaration**
d'impôts.



LES 5 ANS DU FPL EN CHIFFRES

37

médias aidés

686.069 €

distribués en 5 ans

260.861 €

de dons récoltés en 2023

10.664

dons collectés entre
2019 et juillet 2024

6.500

donateurs
et donatrices

CES MÉDIAS ONT ÉTÉ SOUTENUS PAR LE FPL:

Afrique XXI, Au Poste, Basta!, Climax, CQFD, Disclose, Far Ouest, Guiti News, Guyaweb, Inf'OGM, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, Le Crestois, La Déferlante, Le Courrier des Balkans, L'Empaillé, Le Mouais, Le Postillon, Le Poulpe, Le Ravi, Marsactu, MedFeminiswiya, Médiacités, Orient XXI, Radio Parleur, Reflets.info, Rembobine, Rue89 Bordeaux, Rue89 Lyon, Rue89 Strasbourg, Splann!, StreetPress, Terrestres, Vert, Voxeurop

1.

**NOTRE
ACTION,
LEUR
IMPACT**



LES 9 PROJETS SOUTENUS EN 2024

MÉDIA	PROJET	AIDE ACCORDÉE	DÉTAIL
BASTA! LE PORTAIL DES MÉDIAS LIBRES Média d'investigation environnement et questions sociales	Développement outil numérique	Avance remboursable • 45.000 €	Depuis 2015, Basta! centralise des articles de médias indépendants sur son « Portail des médias libres » pour offrir une alternative aux médias mainstream. Le projet est d'étoffer ce Portail, renforcer la marque avec un logo et une charte graphique, attirer des visiteurs, améliorer l'expérience des lecteurs.
LE BONDY BLOG Média participatif et citoyen	Série vidéos	Subvention • 17.000 €	Le Bondy Blog veut rendre compte de la gentrification en Seine-Saint-Denis via une série de vidéos, racontant l'histoire des habitants déplacés de Paris. Les interviews retraceront leur parcours et humaniseront ces récits de déplacement.
DISCLOSE ET REMBOBINE Médias d'investigation et newsletter d'impact	Développement outil numérique + Développer la communauté du média	Subvention • 17.000 €	«En quête d'impact» est un projet colla oratif entre deux médias pour évaluer les impacts du journalisme. Ils diffuseront les résultats via des formats innovants (newsletter, articles, base de données) et les partageront avec la presse indépendante.
L'ARLÉSIENNE Média local d'information	Enquête + Développer la communauté du média	Subvention • 17.000 €	La rubrique « Chose publique » de L'Arlésienne surveille la démocratie locale d'Arles, promouvant la transparence et démocratisant les enjeux. Le projet « Chose publique : rédaction ouverte » vise à renforcer cette mission et à intégrer les lecteurs via des ateliers de journalisme participatif.

MEDFEMINISWIYA Média sur les questions féministes en Méditerranée	Développer la communauté du média	Subvention • 17.000 €	Grâce à la subvention, MedfemiNiswiya veut renforcer sa présence sur les réseaux sociaux pour augmenter son audience. L'équipe développera un plan de visibilité pour interagir directement avec le public et promouvoir leur projet éditorial sur la Méditerranée des femmes.
LE MOUAIS & LE SYNDICAT DE LA PRESSE PAS PAREILLE Média participatif et citoyen	Développement outil numérique	Subvention • 17.000 €	Le SPPP veut créer une plateforme de mutualisation pour médias indépendants (impression, matériel, sources, enquêtes) et embaucher un webmaster pour un site web commun.
STREETPRESS Média d'enquête et de culture urbaine	Développer la communauté du média	Avance remboursable • 36.000 €	Le projet de Streetpress est de faire la bascule vers un modèle de membership centré sur les dons récurrents, en proposant aux lecteur·ices de rejoindre un « club », et donc en approfondissant la relation avec leur communauté.
VERT Média sur l'actualité écologique	Enquête + Reportages ou analyses	Subvention • 17.000 €	Vert a lancé « Eau secours », une série d'enquêtes pour répondre aux crises de l'eau et débunker les fausses idées. Un épisode sort chaque semaine durant l'été 2024, accompagné d'un poster pédagogique.
VOXEUROP Média sur l'actualité européenne et ses enjeux	Développement outil numérique	Subvention • 17.000 €	Après des difficultés financières en 2019, Voxeurop améliore son offre d'abonnement, sa stratégie digitale et son outil de dons. Ils veulent augmenter la participation de la communauté éditoriale pour promouvoir le projet.

5 ARTICLES QUI ONT FAIT BOUGER LES LIGNES

STREETPRESS

LA CANDIDATE RN À LA CASQUETTE NAZI EST AUSSI UNE MEMBRE DU TRÈS RACISTE ET ANTISÉMITES PARTI DE LA FRANCE

Dans le Calvados, la candidate RN Ludivine Daoudi a récolté 20% des voix au premier tour des législatives anticipées. Elle s'est retirée après la diffusion d'une photo d'elle avec une casquette nazie. StreetPress a révélé qu'elle est aussi membre du Parti de la France, mouvement raciste, suprémaciste et antisémite.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une investigation plus large, la rédaction a épinglé tous les candidats du Rassemblement National ayant tenu des propos discriminatoires et haineux.

Ce travail a eu un impact réel sur un scrutin décisif : en exposant dans le détail ces candidatures du Rassemblement National il a montré que non le parti n'a pas « changé ».

VERT

**COMMENT FAIRE LA FIESTA SANS RUINER LE CLIMAT ?
LA CARTE DE VERT DES FESTIVALS ÉCOLOS ET INDÉPENDANTS DE 2023**

Transports, nourriture, énergie, vaisselle... Rassembler des milliers de personnes en un seul point n'est jamais anodin. Selon comment ils sont conçus, ces festivals peuvent être des énormes machines à CO₂ et à déchets. Cette carte collaborative de Vert met en lumière un véritable tissu de festivals indépendants et écologiques qui maille l'Hexagone.

Partagée des milliers de fois, elle est devenue la référence pour choisir son festival de l'été sans casser la planète.

REFLETS.INFO

DRAHILEAKS : ALTICE AU PAYS DES PIRATES

Cette série d'enquêtes dévoile l'étendue de la fortune de Patrick Drahi mais aussi les fragilités de son empire économique construit sur une montagne de dettes. Pour travailler et diffuser ces révélations, Reflets.info s'est associé à StreetPress et Blast.

Déstabilisé et en pleine tourmente financière, Altice a multiplié les procédures-baïllons contre Reflets.info, obtenant devant la justice commerciale une interdiction de publication, décision heureusement cassée en appel.

TERRESTRES

QUI A TUÉ L'ANTHROPOCÈNE ?

Cette enquête en trois volets porte sur les sciences de la Terre prises dans les débats de l'Anthropocène. Adoptant une perspective de sociologie des sciences, elle montre comment différents intérêts sont impliqués dans certaines décisions.

L'enquête a connu un succès important (6.000 lectures en ligne sur Terrestres) et deux volets ont été indiqués comme ressources à consulter de l'émission de France Culture « La science CQFD ».

DISCLOSE

LA POLICE NATIONALE UTILISE ILLÉGALEMENT UN LOGICIEL ISRAËLIEN DE RECONNAISSANCE FACIALE

En 2015, les forces de l'ordre ont acquis, en secret, un logiciel d'analyse d'images de vidéosurveillance de la société israélienne Briefcam. Depuis huit ans, le ministère de l'Intérieur dissimule le recours à cet outil qui permet l'emploi de la reconnaissance faciale.

La CNIL déclenche un contrôle du ministère de l'Intérieur. Gérald Darmanin annonce une enquête administrative. Plusieurs communes françaises déposent des référés contre l'usage de Briefcam. Quarante-cinq eurodéputés interpellent Emmanuel Macron.



5 MÉDIAS QUI FONT LA DIFFÉRENCE EN LOCAL



RUE89 STRASBOURG

**« NUIT POUR LE SANG » :
UN FESTIVAL NÉONAZI PRÉVU
PRÈS DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
SAMEDI 25 FÉVRIER**

Quatre groupes de « black metal national-socialiste » étaient programmés pour un festival néonazi à 50 kilomètres de Saint-Dié-des-Vosges samedi 25 février. Il y a moins d'un an, un autre rassemblement était organisé par des nostalgiques du Troisième Reich à une trentaine de kilomètres.

Suite à la publication de l'article, le ministre de l'Intérieur décide d'interdire l'événement. L'intervention des forces de l'ordre empêchera le festival d'avoir lieu.

LE POSTILLON

« FERRARI SE FAIT FLASHER »

Grâce au témoignage exclusif de son ancien chef de cabinet, Le Postillon a publié une enquête sur Christophe Ferrari – président de la Métropole grenobloise et maire de la commune de Pont-de-Claix – sur l'utilisation à des fins personnelles de sa voiture de service et de son chauffeur.

Par la suite, une enquête judiciaire a été ordonnée et M. Ferrari a été entendu, sous le régime de la garde à vue, le 30 novembre 2023. L'enquête est toujours en cours.

L'ARLÉSIENNE

« JUGÉS INDÉSIRABLES »

En décembre 2023, la rédaction a été avertie de plusieurs démarches d'expulsions sur la commune d'Arles : l'une visant une famille gitane implantée depuis plus de 25 ans et l'autre pour un camp de familles roumaines. Des démarches conduites par les pouvoirs publics sans respecter le cadre réglementaire qui leur impose de proposer un logement décent et une continuité sociale pour les familles comme scolaire pour les enfants. Cadre qui n'était pas respecté comme l'a montré l'enquête de l'Arlésienne.

Nos révélations sur l'espace public ont conduit à un arrêt des démarches d'expulsions depuis lors.

MARSACTU

« UNE ENTREPRISE MARSEILLAISE EXPÉDIE DES COMPOSANTS POUR FUSILS MITRAILLEURS VERS ISRAËL »

En mars 2024, Marsactu et Disclose publiaient une enquête réalisée en partenariat sur l'exportation vers Israël par l'entreprise Eurolinks de composants pour fusils mitrailleurs. Outre les nombreuses reprises médiatiques, 115 parlementaires ont interpellé le président de la République, et 400 personnes ont manifesté devant l'usine, à Marseille.

Malgré les réponses du ministère assurant que ce matériel est uniquement destiné à la réexportation, 11 ONG dont Amnesty International ont attaqué l'Etat en justice pour demander la suspension de ces licences.

La justice a pour l'instant rejeté leurs recours.

MEDIACITÉS

« IL M'A DIT QUE C'ÉTAIT L'AMOUR DE DIEU » :
UNE FEMME PORTE PLAINT
CONTRE UN PRÊTRE DU LOT

En mars 2024, Mediacités révèle qu'une jeune femme a déposé plainte pour viols contre l'ancien curé de la paroisse de Gourdon pour des faits remontant à 2013.

Moins de 24 heures après notre publication, l'évêque de Cahors annonce l'ouverture d'une enquête canonique et la mise à l'écart du prêtre en question.

Mediacités a par la suite révélé que la jeune femme avait rencontré et informé l'évêque dès 2015 et qu'une adolescente de 17 ans s'était manifestée auprès de lui en 2016 pour dénoncer des faits de harcèlement sexuel de ce même prêtre, sans déclencher la moindre réaction.



LA PAROLE AUX LAURÉAT-ES

QUELS MODÈLES DE RÉSISTANCE ?

Comment mieux diffuser les informations inédites produites chaque jour par les médias indépendants ?

Le Fonds pour une Presse Libre soutient chaque année des projets de développements qui permettent à des rédactions d'améliorer leurs réseaux de distribution, un enjeu clé dans un contexte où la compétition pour l'attention des citoyennes et citoyens est toujours plus féroce. Quatre lauréat-es nous racontent l'importance stratégique de leurs projets soutenus par le FPL.

COMMENT UNE MEILLEURE EXPÉRIENCE UTILISATEUR PEUT PERMETTRE DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN MÉDIA D'INVESTIGATION LOCAL EN GUYANE

« Notre nouvelle version "Abonnez-vous à Guyaweb!" soutenue par le Fonds pour une Presse Libre en 2023, permet de revaloriser le modèle de l'abonnement. Le parcours du lecteur – des pages accueil, actualités, abonnement a été optimisé et se traduit par une augmentation de nos abonnements. In fine, nos lecteurs participent au financement et à l'indépendance éditoriale de notre journal d'information et d'investigation en Guyane. Nous avons une augmentation de nos abonnements de +15% depuis la refonte. »

KATYA LEÏ-SAM CLERY
Directrice de publication Guyaweb
Projet soutenu en 2023

LE PORTAIL DES MÉDIAS LIBRES POUR RASSEMBLER LE MEILLEUR DE LA PRESSE INDÉPENDANTE ET MIEUX DIFFUSER LES INFORMATIONS DONT LE PUBLIC A BESOIN

« Notre Portail des médias libres est un projet ambitieux qu'il aurait été très difficile de réaliser sans l'avance de trésorerie du FPL. Pour le public, c'est un outil unique qui offrira une vue à 360° sur la richesse de la presse indépendante en France et dans le monde. Sans les biais, l'aspiration des données et les visées publicitaires des plateformes type Google News. Et pour Basta! c'est l'opportunité d'un élargissement de notre audience, sur le web et dans nos newsletters, et d'un renforcement de notre communauté de donatrices et donateurs. »

NICOLAS CAMIER
Responsable du développement de Basta!
Projet en cours de réalisation

COMMENT MIEUX ÉVALUER ET VALORISER L'IMPACT DE LA PRESSE ? DEUX MÉDIAS D'INVESTIGATION, DISCLOSE ET REMBOBINE, S'ASSOCIENT POUR CRÉER UN OUTIL

« De plus en plus de Français-es doutent de l'utilité du journalisme et les médias doivent réagir. Il y a tant à faire pour convaincre de l'utilité du journalisme, c'est l'ambition du projet "En quête d'impact" : à partir d'une expérimentation déjà réalisée par Disclose sur ses enquêtes, et adaptée par Rembobine, nous voulons créer une méthode pour évaluer les échos du travail journalistique, puis les faire connaître à travers plusieurs formats innovants sur nos publications respectives.

Il s'agit de repérer dans la presse et dans toutes les bases de données publiques les impacts institutionnels, juridiques, publics et médiatiques qu'a pu avoir une enquête journalistique. L'objectif est de construire une méthode à la fois simple, fiable et relativement automatisée en allant aussi s'inspirer de ce qui existe déjà, notamment dans les médias étrangers. Les résultats du projet seront partagés avec l'écosystème de la presse indépendante et serviront à tester une offre de suivi d'impact pour le compte de médias tiers, qui sera proposée par Rembobine à partir de 2025. »

TIMOTHÉE VINCHON
Cofondateur de Rembobine
Projet en cours de réalisation

DÉVELOPPER SON PROPRE OUTIL POUR DIFFUSER DES VIDÉOS SANS PASSER PAR YOUTUBE POUR ÉVITER LA CENSURE DES ALGORITHMES ET PROTÉGER DES DONNÉES

« Nous avons pu mettre en place tout ce que nous avions prévu: une retransmission systématique de nos lives sur nos serveurs PeerTube *[un outil qui permet de créer un site web d'hébergement et de diffusion de vidéos]*. Cette expérience prouve que le secteur des médias peut dorénavant s'émanciper des outils des GAFAM. En outre, nous avons activement participé au cahier des charges du plug in de tchat intégré à PeerTube, pour le rendre plus professionnel: possibilité de configurer un site externe pour se connecter au tchat, coordination de la modération, emojis custom, sondages, etc. »

David Dufresne
Fondateur de Au poste
Projet soutenu en 2023



2.

**ENSEMBLE,
CHANGER
LES MÉDIAS**



NOS ACTIONS POUR L'INDÉPENDANCE DE LA PRESSE

Par Charlotte Clavreul - directrice du FPL

1. ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PRESSE INDÉPENDANTE (EGPI)

En réponse aux États généraux de l'information voulus par l'Élysée et [lancés le 3 octobre 2023](#), plus de cent médias et organisations (syndicats, collectifs de journalistes, associations de défense des droits) ont organisé en octobre et novembre 2023, à l'initiative du Fonds pour une Presse Libre, les [États généraux de la presse indépendante](#) (EGPI).

C'était un événement rare que de voir une large partie de la profession se retrouver pour défendre des valeurs communes et un droit fondamental : la liberté d'informer, c'est-à-dire le droit de chacune et chacun d'accéder à une information pluraliste, indépendante et de qualité. Ces EGPI n'ont pas été une affaire de journalistes parlant entre journalistes. Car au-delà de la diversité des titres de presse, de leurs désaccords, l'importance de l'enjeu nous a incité-es à nous rassembler pour dire aux citoyennes et citoyens que d'autres propositions éditoriales, que d'autres agendas informatifs existent. Ces EGPI nous ont concerné-es toutes et tous, citoyennes et citoyens, tant il ne saurait y avoir d'authentiques délibérations démocratiques sans une information fiable, approfondie, contextualisée.

Les 59 propositions pour réformer l'information, résultat de plusieurs semaines de travail, ont été présentées lors d'une grande soirée publique [« Libérons l'information des pouvoirs politiques, des médias de la haine, des milliardaires »](#) organisée par le FPL le 30 novembre 2023 à Paris. Les EGPI ont également rencontré un grand succès en [régions](#) à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Montpellier, Clermont-Ferrand, Vire.

Le travail collectif des médias indépendants, des organisations et du Fonds pour une Presse Libre ont rendu cette mobilisation inédite.

LIEN REPLAY



2. AUDITIONS AU PARLEMENT ET PAR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INFORMATION

Le FPL, accompagné de représentants de différents médias indépendants (Politis, Mediapart, Rue89 Strasbourg) ou associations (Sherpa), a été auditionné par plusieurs parlementaires et par différents groupes de travail des États généraux de l'information (EGI). Chaque fois, il s'est agi pour le Fonds de détailler les 59 propositions des EGPI, et de contrer le lobbying intensif mené par les patrons de médias tombés dans l'escarcelle de capitaines d'industrie et hommes d'affaires milliardaires :

- **31 janvier :** audition par la mission d'évaluation de la loi Bloche de 2016 visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias ([lire le rapport d'information](#))
- **1er février :** audition par le groupe 5 des EGI « L'État et la régulation »
- **16 février :** audition par le groupe 2 des EGI « Citoyenneté, information et démocratie »

- **7 mars :** audition par des parlementaires du groupe Médias et information majorité présidentielle (MIMP)
- **19 mars :** audition par le groupe 3 des EGI « L'avenir des médias d'information et du journalisme »
- **21 mars :** audition par la députée Sophie Taillé-Polian (Écologiste-Nupes), rapporteure d'une [proposition de loi](#) visant à protéger la liberté éditoriale des médias sollicitant des aides de l'État

Ces auditions ont encouragé l'équipe du Fonds à poursuivre et à intensifier ce travail d'explication. De nombreux parlementaires -à l'exception de LR et du RN- se sont dit conscients et inquiets de la crise majeure des médias en France, crise d'indépendance d'abord, crise économique toujours, mais aussi des offensives redoublées contre un journalisme indépendant (procédures-bâillons, atteintes au secret des sources, etc.).



Il y a onze mois, l'Élysée lançait le grand chantier des États généraux de l'information. Les travaux des EGI ont pris fin ce 12 septembre avec pour résultat quinze timides propositions issues du « comité de pilotage ». Le FPL constate que celles-ci sont souvent éloignées des riches rapports des groupes de travail, et nous y voyons une volonté de ne bousculer ni les pouvoirs politiques ni les oligarques propriétaires des grands médias privés. Peu de mesures permettent de soutenir les médias indépendants, acteurs pourtant clés du droit à l'information et force de propositions.

3. ÉVÈNEMENTS À RÉPUBLIQUE

Jamais depuis la Libération, l'extrême droite, en France, ne s'est trouvée si près de la victoire à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. On sait la haine farouche du journalisme qu'entretient l'extrême droite depuis toujours. La liberté de la presse est dans sa ligne de mire. Dans sa stratégie de conquête du pouvoir, elle a fait des médias un terrain privilégié, elle impose dans le débat public ses fausses nouvelles et ses obsessions contraires aux droits fondamentaux.

Face à ce danger, le FPL a rejoint un appel collectif **« Pour un front commun des médias contre l'extrême droite »**, signé par plus de 100 titres de presse indépendants, pour alerter sur l'urgence de préserver la possibilité même d'une presse libre du pouvoir politique, pluraliste, avec des journalistes exerçant leur métier en toute liberté.

Cet appel collectif a été suivi par deux grands événements publics à Paris **« Libertés! »** et **« Toutes et tous à République! »**, coorganisés par le FPL avec une trentaine de médias et organisations de la société civile. Cette mobilisation sociale et citoyenne a rassemblé, Place de la République et en régions (grâce au live), plusieurs dizaines de milliers de personnes animées par la nécessité d'un front démocratique contre l'extrême droite. Ces deux rassemblements ont ouvert la voie à de nouveaux possibles en matière de droits et de conquêtes sociales, après des années de régressions et

répressions. Et aussi de nouvelles voies vers l'espérance, dans un espace public apaisé et pluraliste, dans une attention redoublée aux solidarités. Car sans liberté d'informer, pas de démocratie. Sans elle, pas de liberté. Sans elle, pas de République.

LIEN REPLAY



Ce rassemblement était une initiative des médias indépendants, des syndicats, des associations et organisations :

MÉDIAS:

MEDIAPART - POLITIS - STREETPRESS - L'HUMANITÉ (+FÊTE DE L'HUMANITÉ) - REPORTERRE - REGARDS - ARRÊT SUR IMAGES VERT - BLAST - FAKIR - LA VISION - LA FRASQUE - RAP'ELLES - TRUSTMAG - MOSAÏQUE - INFLOW - RSF FRACAS - DISCLOSE LA DÉFERLANTE - AU POSTE - LE MÉDIATV - RAPLUME - SPLANN! - REFLETS.INFO - ALTERMIDI - MEDIAVIVANT - YOUNPRESS INVESTIGATE EUROPE - RAPPORTS DE FORCE - CLIMAX - ORIENT XXI - AFRIQUE XXI - REMBOBINE - LA FRICHE - GRÜNT LE ZÉPHYR - MÉDIACITÉS - LÀ-BAS SI J'Y SUIS - EN ATTENDANT NADEAU - WE REPORT - NATURA SCIENCES - RITIMO.ORG L'ARRIÈRE COUR - CHABE - FRACAS

SYNDICATS:

SM-CGT - SOLIDAIRES - FSU - UNSA - CONFÉDÉRATION PAYSANNE - UNEF - FAGE - UNION ÉTUDIANTE - CFTD-SNJ - CFTD-JOURNALISTES - SNJ-CGT - SAF US

ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS:

SHERPA - ATTAC - OXFAM - #NOUSTOUTES - CIMADE - FASTI - CSP75 - SOS RACISME - FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE - FONDATION ABBÉ PIERRE - RAAR - GOLEM - GUERRIÈRES DE LA PAIX - LA FÉDÉRATION DES TUNISIENS POUR UNE CITOYENNETÉ DES DEUX RIVES (FTCR) - COMITÉ POUR LE RESPECT DES LIBERTÉS ET DES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE (CRLDHT) - LE RÉSEAU EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE (RESU) - UNION MAINTENANT - FUTUR MOINS CON - AFPS - PLANNING FAMILIAL - LDH - UN BOUT DES MÉDIAS - ARTY FARTY - ENERCOOP - GREENPEACE - LES AMIS DE LA TERRE - CNDP - FEMMES ÉGALITÉ FONDATION DES FEMMES - INVERTI.E.S - COLLECTIF INTERSEXE ACTIVISTE - CLIMAT MÉDIAS (POUR PLUS DE CLIMAT DANS LES MÉDIAS) - VOXPUBLIC - COLLECTIF TRANSITION CITOYENNE - UFISC - CAC COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES - COLLECTIF STOP BOLLORÉ - FOODWATCH FRANCE - ARTICLE 34 - LES CONVOIS DE LA VICTOIRE - CITÉCOOP

LES 16 RECOMMANDATIONS DES EGPI À RETENIR

Lors des États généraux de la presse indépendante, la centaine de médias et organisations rassemblés ont imaginé ensemble 59 propositions de réforme de la presse. Elles ont été élaborées par quatre groupes de travail puis discutées et amendées collectivement. Après ce travail collectif, il a été demandé aux parties prenantes de voter pour leurs propositions préférées. Voici les 16 propositions choisies pour synthétiser l'essentiel de ce grand projet pour changer notre système d'information.

CONCENTRATION, ACTIONNARIAT, DROITS DES RÉDACTIONS

1.

Refondre complètement la loi de 1986. Renforcer, en les abaissant, les seuils de concentration des médias. Intégrer pour leurs calculs l'ensemble des supports papiers et numériques et supprimer le critère de périodicité.

3.

Ces seuils limitant la concentration des médias doivent s'appliquer au niveau national mais aussi au niveau régional pour assurer un pluralisme de l'information locale.

6.

Doter l'équipe rédactionnelle d'un média d'une personnalité juridique, qui lui confère un droit d'opposition en matière éditoriale lorsque son indépendance est mise en cause par un actionnaire, par la direction ou par un annonceur. Ce droit collectif complète les droits individuels des journalistes : clause de conscience, de cession.

9.

L'accès aux aides publiques est conditionné au respect du droit d'agrément donné aux équipes rédactionnelles sur la nomination de la direction de la rédaction ou de la rédaction en chef.

11.

Publication des noms et liens d'intérêts des actionnaires directs et indirects, des dirigeants et des personnes physiques qui les contrôlent. La publication des pactes d'actionnaires doit être encouragée. Ces informations doivent être facilement accessibles au public.

RENFORCER LE DROIT À L'INFORMATION



17.

Le délit de presse n'a pas sa place devant les tribunaux de commerce. Il faut prévoir des immunités de poursuites civiles (notamment dénigrement commercial, secret des affaires) et empêcher les poursuites en référés visant à censurer avant toute publication des contenus journalistiques.

21.

Consacrer et élargir un droit d'accès aux informations d'intérêt général, y compris lorsque celles-ci sont détenues par des acteurs privés.

25.

Redéfinir la notion de secret des affaires et restreindre son champ d'application en élargissant le champ des exceptions au secret, et en prévenant clairement son utilisation contre des journalistes.

27.

Limiter le champ des exceptions au secret des sources («l'impératif prépondérant d'intérêt public» de la loi de 2010, ou le motif de «sécurité nationale» du European Media Freedom Act).

CONTRE LA PRÉCARISATION DES JOURNALISTES

31.

Contraindre les entreprises de presse à respecter le droit du travail (paiement en retard, recours à l'auto-entrepreneuriat ou au CDDU, recours à l'intermittence...), notamment en alourdissant les amendes pour les entreprises qui pratiquent ces formes de travail dissimulées. Exiger, dans le cas d'un usage de plus de 4 mois, la requalification en CDI d'office.

34.

Se pencher sur la situation des pigistes correspondants à l'étranger. Appuyer le travail en cours à la suite du séminaire qui s'est tenu au Sénat et voter l'amendement proposé à la suite de ce travail.

35.

Augmenter les tarifs minimums de pège dans toutes les branches de la presse et imposer des minimums décents dans les branches où aucune grille n'existe, notamment le web. Pour la presse magazine, une première proposition évoque un tarif minimum à 65€ ou 70€ brut le feuillet contre 53€ brut aujourd'hui.

43.

Rendre obligatoires pour tous les responsables hiérarchiques les formations sur les discriminations racistes, LGBTphobes, sexistes (sur le modèle de ce que fait le CNC¹). De nombreuses associations ressources existent comme l'AJAR², Prenons la Une, Association des Femmes Journalistes de Sport et l'AJL³.



¹ Centre National du Cinéma

² Association des Journalistes Antiracistes et Racisé-e-s

³ Association des Journalistes Lesbien, gays, bi-e-s, trans et intersexes

RÉFORMER LES AIDES PUBLIQUES À LA PRESSE

46.

Les médias qui ne respectent pas les obligations légales (les sanctions sont aujourd'hui légères ou inexistantes) ne peuvent en bénéficier.

51.

Suppression des aides à la presse pour un média condamné pour propos sexistes, racistes, LGBTphobes, discriminatoires.

57.

Les aides publiques directes à la presse doivent être fléchées exclusivement vers les médias indépendants, c'est-à-dire des médias contrôlés par leurs équipes ou n'étant pas la propriété d'un groupe dont l'activité principale n'est pas l'information.

**TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT COMPLET
DES 59 PROPOSITIONS DE RÉFORME**



NOUS TRAVAILLONS RÉGULIÈREMENT AVEC...

STOP BOLLORÉ

UN BOUT DES MÉDIAS

Romary Daval, secrétaire général d'UBDM, a dirigé le groupe de travail « Concentration, actionnariat et droit des rédactions ». L'association a également co-organisé les EGPI en régions (Marseille, Lyon, Toulouse).

RSF

Reporters Sans Frontières

INFORMER N'EST PAS UN DÉLIT

SPPP

Syndicat de la Presse Pas Pareille

SPIIL

Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne

OFALP

Observatoire français des atteintes à la liberté de la presse

AJAR

Association des Journalistes Antiracistes et Racisé-e-s

SNJ

Syndicats de journalistes

FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE

SNJ-CGT

Syndicats de journalistes

ARTICLE 34

Association créée par les anciens du Journal du Dimanche opposés à son rachat par Vincent Bolloré

SHERPA

● Collaboration régulière pour des actions de veille, plaidoyer, appels collectifs et organisation d'événements

● Collaboration pour les EGPI

● Audition commune à l'Assemblée Nationale lors d'une table-ronde organisée par Sophie Taillé-Polian, députée Les Verts, le 21 mars 2024 sur la proposition de loi transpartisane sur l'indépendance des rédactions.

LA LIBERTÉ D'INFORMER, **NIÉE DEPUIS TOUJOURS PAR L'EXTRÊME-DROITE**



Voici le texte prononcé par plusieurs journalistes de médias indépendants, mercredi 3 juillet lors du rassemblement organisé Place de la République, à Paris, contre l'extrême droite.

L'information. Une information fiable et vérifiée. Une information aussi incontestable que 1+1 font 2. Voilà l'une des meilleures armes contre l'extrême droite et la famille Le Pen. Et c'est pour cette raison que depuis quarante ans et ses premiers succès électoraux à Dreux, le RN voue une haine farouche au journalisme.

Ce sont des journalistes qui ont déterré les photos sulfureuses, celles des chefs du Gud amis de Marine Le Pen, celle d'Axel Loustau faisant le salut hitlérien, celles de tous ces militants identitaires et ultras liés au parti d'extrême droite.

Ce sont des journalistes qui, juste avant le premier tour des législatives, ont exhumé sur les réseaux sociaux les post racistes et antisémites de nombre de ses candidats.

Ce sont enfin des journalistes qui ont posé, année après année, des questions toujours restées sans réponse, démonté des chiffres faux, débusqué les contre-vérités manifestes.

Oui, bien avant Trump, l'extrême droite française a inventé les fake-news et les vérités alternatives. Sous Le Pen père, cette propagande se faisait à coups-de-poing et d'injures quand il le fallait. Sous le Pen fille, elle se fait grâce aux réseaux sociaux, grâce aux médias Bolloré devenus médias de la haine, grâce aussi à la complaisance scandaleuse de chaînes d'information.

Cette liberté fondamentale, le droit de chacune et de chacun d'accéder à une information libre, pluraliste et de qualité, le RN n'a cessé de la nier, dans ses discours et dans ses actes. Listes noires de journalistes, refus d'accréditation, interdiction de médias à ces événements politiques, harcèlement sur les réseaux sociaux, menaces, chasse aux

journalistes menées par des groupuscules ultras.

Toutes et tous, nous avons fait l'expérience de ces pressions, de cette agressivité qui visent à nous interdire de faire notre métier : d'abord vous informer.

« Gauchiasses et journalopes », oui, nous avons entendu les invectives. Elles visent aussi tout l'audiovisuel public que l'extrême droite promet de privatiser demain. Vendre France2 à Bolloré, RadioFrance à Bernard Arnault ?

Tous les textes fondamentaux européens le disent : la puissance d'un audiovisuel public est un indicateur clé de la démocratie. Détruire ce service public de l'information, c'est détruire notre espace public, c'est donner les clés aux propagandistes du pire.

Nous, journalistes ici présent-e-s, nous nous battons. Mais c'est toutes et tous, citoyennes et citoyens, que nous devons défendre avec acharnement cette liberté d'informer.

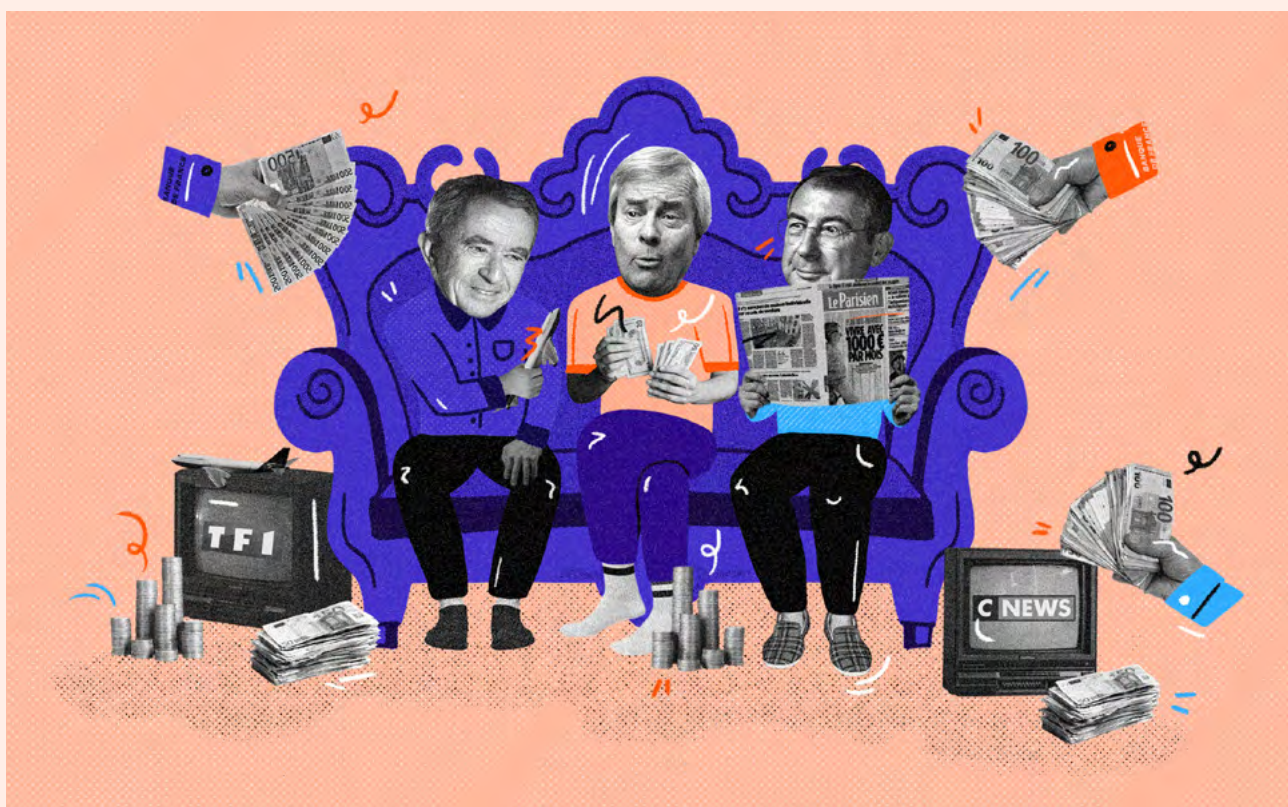
***Sans elle, pas de démocratie.
Sans elle, pas de liberté.
Sans elle, pas de République.***



PÉRIL SUR L'INFORMATION: COMMENT LES OLIGARQUES ONT FAIT MAIN BASSE SUR LES MÉDIAS

Ces deux dernières années ont permis à des hommes d'affaires milliardaires de parachever leur prise de contrôle des médias privés. Il y a eu des sortants, Patrick Drahi ou Arnaud Lagardère, et des entrants, Daniel Kretinsky ou Rodolphe Saadé. Les perdants sont les journalistes ainsi que les citoyennes et citoyens.

Par François Bonnet - président du FPL



« La clef des libertés civiques d'un peuple est dans la liberté de la presse »

Disait en 1935 le député Emile Brachard qui défendait devant l'Assemblée nationale l'adoption du premier statut professionnel des journalistes. Pourquoi cette référence ? Parce que la situation d'aujourd'hui en France a beaucoup à voir avec celle de l'entre-deux-guerres (1919-1939), qui vit l'apogée de la « presse d'industrie ». Une presse contrôlée et asservie par les grandes fortunes de l'époque, engloutie dans la corruption, et qui allait basculer dans la collaboration.

Emile Brachard, défendant le statut de journaliste, s'en prenait vivement à « ces groupes qui contrôlent les journaux, c'est-à-dire à ce capitalisme de la presse » qui méprise le journalisme indépendant et ceux qui le font, les journalistes. Dix années plus tard, à la Libération, Albert Camus qui dirige le quotidien Combat issu de la résistance, donne l'alerte dans un éditorial : « Toute réforme morale de la presse serait vaine si elle ne s'accompagnait pas de mesures politiques propres à garantir aux journaux une indépendance réelle vis-à-vis du capital ».

Dans les années 1960, c'est au tour d'Hubert Beuve-Méry de sonner l'alarme. Interrogé sur la création du quotidien Le Monde en 1944, il répond : « Il y avait une chance d'éviter pour l'avenir les pourritures que j'avais vues dans le passé ». Beuve-Méry avait débuté sa carrière dans l'entre-deux-guerres, travaillé au Temps, journal interdit de réimpression à la Libération. Il avait surtout constaté la vénalité et les manipulations de ces journaux aux mains des grands hommes d'affaires du pays.

La « presse d'industrie » est désormais de retour. En moins de vingt ans, et le processus s'est encore accéléré ces deux dernières années, la quasi-totalité des médias privés est tombée aux mains d'hommes d'affaires milliardaires. C'est une particularité française, qui n'a pas d'équivalent en Europe (sauf, peut-être en Hongrie). Et les pouvoirs politiques successifs (présidences Sarkozy, Hollande, Macron) n'ont rien trouvé à y redire quand ils n'ont pas directement encouragé ce Monopole médiatique.

**LE SYSTÈME EST AUJOURD'HUI PARFAITEMENT VERROUILLÉ.
90%* DES QUOTIDIENS NATIONAUX ET RÉGIONAUX ET LA TOTALITÉ DES CHÂÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES SONT DÉTENUS PAR SEPT GRANDS INDUSTRIELS ET FINANCIERS, DONT LES INTÉRÊTS NE SONT PAS DANS LES MÉTIERS DE L'INFORMATION.**

Bouygues (bâtiment travaux publics) contrôle TF1, première chaîne de télévision du pays, et six autres chaînes. Arnault (LVMH, 1er groupe mondial du luxe) possède deux quotidiens nationaux, une radio et plusieurs magazines. Bolloré (Vivendi) est propriétaire d'un empire télévisé (Canal+ et quatre autres chaînes), du premier groupe français de magazines (Prisma), d'une grande radio et de deux hebdomadaires. Niel (téléphonie) contrôle Le Groupe Le Monde, des quotidiens régionaux et plusieurs hebdomadaires. Dassault (aviation et armements), propriétaire du Figaro, le grand quotidien conservateur français. Derniers arrivés : Saadé (groupe CMA-CGM, 3^e transporteur maritime mondial) qui, outre un quotidien régional, un quotidien économique et un hebdomadaire, vient de racheter à Drahi (télécommunications) ses sept chaînes de télévision et une grande radio. Et enfin Kretinsky qui, outre Elle, Femina, Marianne, Franc-Tireur et Loopsider, a obtenu une chaîne sur la TNT.

À ces sept acteurs s'ajoute une banque, le Crédit Mutuel, qui, via son groupe Ebra, contrôle les neuf quotidiens régionaux de l'Est de la France et se revendique comme « le premier groupe de presse français ».

Plus encore que le phénomène de concentration des médias, c'est bien cette structure de la propriété des moyens d'information qui doit faire débat. Car ces oligarques entendent bien user et abuser de leurs médias comme leviers d'influence pour faire valoir intérêts économiques et positions politiques. Vincent Bolloré, qui a mobilisé toute sa puissance médiatique pour promouvoir l'extrême-droite, ne doit pas faire oublier les pressions répétées d'un Bernard Arnault, Rodolphe Saadé ou Daniel Kretinsky sur leurs rédactions.

Ces mêmes oligarques ont d'ailleurs mobilisé leur puissant lobby de l'APIG (Alliance de la presse d'information générale) pour torpiller toute mesure qui viserait à rétablir un semblant d'équilibre entre les actionnaires de médias et les rédactions. Les nombreuses propositions issues des [États généraux](#) de la presse indépendante, organisés par le Fonds pour une Presse Libre fin 2023, font ainsi l'objet d'un tir de barrage méthodique depuis l'intérêt manifesté par plusieurs parlementaires pour une réforme de la presse.

Le résultat est sans surprise. Année après année, [le baromètre La Croix-Kantar Public](#) sur la confiance dans les médias acte l'ampleur de la rupture entre les Françaises et Français et leur système d'information. Fin 2023, 34% seulement disaient avoir « confiance dans ce que disent les médias sur les grands sujets d'actualité ». 59% considéraient que les journalistes ne sont pas indépendants « aux pressions des partis politiques et du pouvoir », et 56% estimaient qu'ils ne résistent pas « aux pressions de l'argent ».

**ce chiffre renvoie à l'audience globale de ces médias*

AIDES À LA PRESSE EN FRANCE, UNE INJUSTE RÉPARTITION

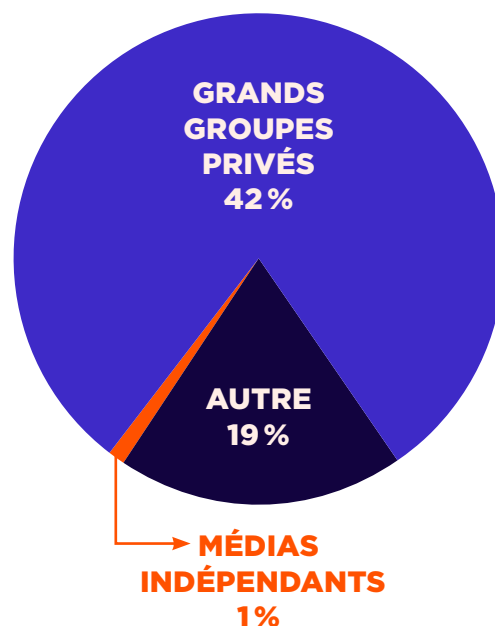
Les médias indépendants sont lus, écoutés, regardés chaque jour par des millions de personnes. Mais leur fragilité financière reste immense : l'accès aux emprunts bancaires est quasi-impossible ; les financements accordés par les géants du numérique aux plus grands médias organisent une concurrence déloyale ; et enfin les aides publiques à la presse sont pour l'essentiel confisquées par les grands médias traditionnels.

En 2021, le montant total des aides à la presse directes représentait 92,8 millions d'euros. Or, 15 groupes privés se sont partagé 80 % de ces aides. Les entreprises de presse appartenant à quatre milliardaires – Bernard Arnault, la famille Dassault, Xavier Niel, Patrick Drahi – ont bénéficié de 37,7 millions d'euros, soit 40 % du montant total des aides.

A titre de comparaison, cette année-là, parmi les indépendants, La Déferlante a touché 40.000 €, Vert 25.140 € et Rue89Lyon 5.300 €.

En sus, en 2022, 30 millions d'euros ont été accordés aux entreprises de presse pour les soutenir face à la crise du papier... alors même que la diffusion des principaux titres de presse – dont ceux appartenant à de grands groupes privés – s'écroule.

C'est pourquoi la réforme des aides à la presse française est une priorité que défend le Fonds pour une Presse Libre et que des propositions ont été formulées lors des États généraux de la presse indépendante.



Source : ministère de la Culture

[LIEN INFOGRAPHIE](#)



COMMENT FAIRE TAIRE LES JOURNALISTES

Ces dernières années, les exemples d'attaques menées contre les journalistes se sont multipliés et se font de plus en plus fréquents. Les moyens sont variés : procédures judiciaires abusives dites « procédures-bâillons » ; répressions policières indiscriminées ; pressions et censures des actionnaires de médias.

Le plus inquiétant est la tendance marquée à un contournement de la loi de 1881 sur la liberté de la presse, grande loi libérale et républicaine, en s'appuyant sur des dispositions présentes dans d'autres textes législatifs (lois antiterroristes, loi contre le séparatisme, loi sur le secret des affaires, etc.). Voici trois exemples.

L'ÉTAT FRANÇAIS POURCHASSE LES SOURCES D'ARIANE LAVRILLEUX

Les 19 et 20 septembre 2023, des enquêteurs de la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure) perquisitionnent durant dix heures le domicile de la journaliste Ariane Lavrilleux puis la placent en garde à vue durant 39 heures.

Journaliste pour [Disclose](#), un site d'investigation (que le Fonds pour une Presse Libre a aidé en 2021 et 2024), Ariane Lavrilleux est la co-autrice d'une [série d'enquêtes](#) sur les ventes d'armes de la France à l'étranger. Elle a en particulier participé aux révélations faites sur [l'opération militaire Sirli](#), en Égypte.

En novembre 2021, les journalistes de Disclose s'appuyaient sur plusieurs centaines de documents « confidentiel-défense » pour documenter une campagne d'exécutions arbitraires orchestrée par la dictature égyptienne du maréchal Al-Sissi, avec la complicité de l'État français.

Pour l'équipe de Disclose, l'offensive des services français, dans le cadre d'une enquête judiciaire pour compromission du secret de la défense nationale, a un objectif premier : « Identifier nos sources ». L'obstination du ministère des Armées, qui a déposé plainte contre l'équipe de Disclose, « représente une attaque sans précédent contre la protection du secret des sources des journalistes », ont estimé plus de [40 sociétés de journalistes dans un texte commun](#).

UN TRIBUNAL DE COMMERCE VIOLE LE SECRET DES SOURCES DE JOURNALISTES DU « POULPE »

Fin 2022, le tribunal de commerce de Rouen a ordonné à des huissiers de fouiller les mails d'une entreprise accusée d'avoir transmis des informations au journal [Le Poulpe](#). Ce site d'information sur l'agglomération rouennaise et la Normandie, a publié en 2022 [une enquête](#) documentant de lourds soupçons sur

la qualité de la dépollution menée par l'entreprise Valgo sur le site de l'ex-raffinerie Petroplus, où Amazon a renoncé à s'implanter, notamment en raison des révélations du journal.

L'entreprise Valgo choisit de ne pas attaquer directement « Le Poulpe » mais une entreprise concurrente, la société Troletti, accusée de concurrence déloyale et dénigrement. Ce qui lui permet de saisir le tribunal de commerce de Rouen. Ce dernier, à l'issue d'une procédure non-contradictoire, reprend pour l'essentiel l'argumentaire de Valgo et ordonne à des huissiers de saisir documents, correspondances et mails de la société Troletti. Il s'agit clairement de tenter d'identifier les sources des journalistes.

DES TRIBUNAUX RÉTABLISSENT LA CENSURE PRÉALABLE POUR REFLETS.INFO ET MEDIAPART

Ce sont deux incroyables décisions de justice qui ont finalement été cassées en appel, début 2023. Mais elles disent la violence des offensives menées contre un journalisme d'enquête.

Le 6 octobre 2022, saisi en référé par le groupe Altice, propriété du milliardaire Patrick Drahi, le tribunal de commerce de Nanterre condamnait le média indépendant d'investigation [Reflets.info](#), spécialisé dans les enquêtes sur le numérique, les données open source et les leaks, à verser 4.500 euros au groupe de Patrick Drahi. Surtout, il lui ordonnait « de ne pas publier de nouvelles informations » sur Altice.

Cette censure a priori d'articles même pas publiés s'appuie sur la [loi de 2018](#), défendue par Emmanuel Macron, protégeant le secret des affaires. Cette loi permet de contourner la loi sur la presse de 1881, ce qu'a fait Altice en saisissant le tribunal de commerce de Nanterre.

Le journal [Mediapart](#) a été victime d'une manœuvre similaire. Par une ordonnance rendue le 18 novembre 2023, le tribunal judiciaire de Paris saisi en référé a ordonné à Mediapart de ne pas publier de nouvelles révélations sur les pratiques politiques du maire de Saint-Étienne, Gaël Perdriau. Cette décision a été prise au terme d'une procédure contournant une fois de plus la loi de 1881 et le droit de la presse, une procédure qui a permis d'éviter la tenue préalable d'un débat contradictoire devant les juges.



David Dufresne
@davduf

Antoine Champagne répond à passelemonoistp: «Est-ce qu'ils cr des poursuites juridiques coûteuses?». twitch.tv/davduf, RÉVÉLATIONS sur la fortune de #Drahi et le groupe tentaculaire # HACKING INFO ce matin avec @Kitetba de @_reflets ! 738 gardés à vue



Depuis le lancement le 7 novembre de notre plateforme d'enquête dédiée à l'extrême droite, nos journalistes font l'objet de menaces quotidiennes. Nous refusons de passer sous silence ces faits graves et nous ne céderons pas.

Rue89Lyon

S'abonner

En ce moment : Elections législatives 2024 Extrême-droite Parliures



Convoqués au commissariat ! L'ex-président de l'OL Jean-Michel Aulas attaque Rue89Lyon

Début mai, notre rédaction a appris que Jean-Michel Aulas et son fils, Alexandre, ont porté plainte contre Rue89Lyon pour diffamation. L'ancien patron de l'Olympique lyonnais nous reproche une enquête parue en octobre sur ses investissements à travers plusieurs paradis fiscaux dans un terminal de luxe pour jets privés à Miami, dont il est le co-fondateur.



18 JUL. 2024 DROITS HUMAINS

« UNE BALLE DANS LA NUQUE » : DISCLOSE S'ASSOCIE AU DÉPÔT DE DEUX PLAINTES POUR MENACES DE MORT

R.F. REPORTERS SANS FRONTIÈRES

120 MINUTS ET PROCÉDURES ARBITRAIRES VIDEO

Témoignage vidéo : deux journalistes placés en garde à vue abusive en marge des Jeux olympiques en France



Camille Polloni
@CamillePolloni

La censure nous a été notifiée par huissier et par surprise, vendredi après-midi. La justice interdit - par avance - la publication de nouvelles révélations de @mediapart sur les pratiques politiques du maire de Saint-Etienne, à la demande de l'intéressé



Un magistrat ordonne la censure préalable

Mediapart, Reflets : quand la censure de presse s'invite au tribunal

Par David Pargamin le 30.11.2022 à 15:43 et mis à jour le 30.11.2022 à 15:51

ABONNES

Les deux médias étaient convoqués mercredi devant la justice à Paris et Versailles après avoir vu plusieurs de leurs articles empêchés de paraître. Verdict ? Mediapart pourra bel et bien publier son enquête, a tranché le tribunal.



Disclose
@Disclose_ngo

Après 39 heures de garde à vue, notre journaliste @AriaLavrilieux vient de sortir de l'hôtel de police de Marseille, où elle était entendue par la DGSJ.

Le Monde

ECONOMIE MEDIAS

Convoqués après une plainte contre X, les dirigeants du média « Le Poulpe » dénoncent « un contournement du droit de la presse »

Le directeur de la publication et le rédacteur en chef du média indépendant, Gilles Triolier et Manuel Sanson, sont auditionnés jeudi 27 juin après le dépôt d'une plainte par l'ex-maire de Canteleu (Seine-Maritime) Mélanie Boulanger, actuellement jugée pour complicité de trafic de stupéfiants.

LE POULPE

MEDIA PROGRAM & INVESTIGATION

Enquête Décryptage Essentiel Podcasts Notre manifeste



Se connecter

« Non, un tribunal de commerce ne peut pas violer le secret des sources des journalistes »



Le tribunal de commerce de Rouen a ordonné à des huissiers de fouiller les mails d'une entreprise accusée d'avoir transmis des informations au journal « Le Poulpe ». Dans un appel commun, médias et organisations de journalistes dénoncent cette atteinte manifeste au secret des sources.

3.

**COMMENT
TOUT ÇA
FONCTIONNE**



QUI FINANCE L'ACTION DU FONDS ?

**FACE À UN SYSTÈME MÉDIATIQUE ABÎMÉ, COMPROMIS
ET DÉCRÉDIBILISÉ, IL Y A URGENCE À REFONDER
UN JOURNALISME QUI SOIT RÉELLEMENT INDÉPENDANT.
CE N'EST POSSIBLE QUE GRÂCE À VOS DON.**

- L'action du Fonds pour une Presse Libre n'est rendue possible que grâce à vos dons. Chaque euro collecté est redirigé vers les médias indépendants sélectionnés lors de notre appel à projets annuel. 100% des aides que nous accordons à la presse indépendante reposent sur le soutien de donatrices et de donateurs partageant notre combat pour une presse libre.

- Les dividendes versés par Mediapart couvrent les coûts de fonctionnement annuels du Fonds, c'est-à-dire les frais administratifs et de personnel qu'impliquent sa gestion. Le Fonds ne peut percevoir aucune subvention publique. Et nous refusons tout don émanant de structures ou de personnes dont nous doutons des engagements ou de la provenance (illégal, paradis fiscaux...).

Depuis deux ans, nous sommes soutenus par quelques fondations dont nous partageons les valeurs.

**LE DERNIER RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**



**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉ 2023**



LES FONDATIONS QUI SOUTIENNENT L'ACTION DU FPL :



La Fondation
de toutes les causes



fonds de dotation

agnès b.

COMMENT LES AIDES SONT-ELLES ATTRIBUÉES ?

LE RÔLE DU CONSEIL STRATÉGIQUE

Collecter des dons au nom de la presse indépendante et vous offrir une réduction d'impôt de 66%, c'est le point de départ de notre mission.

La suite, c'est la tâche de l'équipe d'experts qui constitue [notre conseil stratégique](#).

Ils et elles sont universitaires, éditeurs, professionnels des médias et du web, journalistes et participent bénévolement, à la condition d'être totalement indépendants dans leurs décisions. Toute forme de rémunération est interdite.

Cette addition de savoirs est une des fortes plus-values du FPL.

Leur travail : dénicher les projets ambitieux, sélectionner celles et ceux qui recevront notre soutien financier, mais aussi **conseiller** l'ensemble des médias qui postulent pour les accompagner vers l'indépendance financière.

Parce que soutenir financièrement ce n'est pas tout à fait suffisant, notre équipe est aussi là pour aider chaque média à trouver et construire son propre modèle économique. L'indépendance éditoriale n'est possible qu'avec l'indépendance financière.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES LAURÉATS

Dans une première phase, les dossiers reçus sont répartis auprès de 4 duos de membres du conseil stratégique pour évaluation. Cette phase s'achève par une longue réunion où chacun des projets a été discuté par le conseil. L'objectif est alors d'aboutir à une première sélection : ainsi 14 projets ont été retenus en 2024.

Commence alors la deuxième phase, celle des auditions. Les équipes portant les projets sont entendues par deux ou trois membres du conseil stratégique pendant au moins une heure. La boussole du conseil stratégique est essentiellement d'évaluer si

le projet soumis peut aider à faire connaître, grandir ou consolider le modèle économique du média concerné.

À l'issue des auditions, une nouvelle réunion du conseil stratégique permet de partager l'ensemble des informations et évaluations. La discussion peut commencer, notre règle tacite étant de parvenir autant que possible à un consensus sur le choix final des lauréats. Enfin, il revient au conseil d'administration du FPL de valider ces choix et d'ajuster les montants financiers des aides. Au final, neuf projets ont donc été soutenus cette année.

L'ÉQUIPE DU FPL



CHARLOTTE CLAVREUL
Directrice du FPL

CONSEIL D'ADMINISTRATION



DOMINIQUE CARDON
Sociologue des médias



ISABELLE ENJALBERT
Ancienne professionnelle
à la Caisse des Dépôts



MATHILDE LARRÈRE
Historienne



MATHIAS THÉPOT
Journaliste à Mediapart



KARINE PARROT
Professeure de droit



OLIVIA PLECTY
Cheffe de produit web à Mediapart
et trésorière du FPL



FRANÇOIS BONNET
Journaliste et président du FPL

CONSEIL STRATÉGIQUE



KAREN BASTIEN
Cofondatrice de
l'agence Wedodata



EDMOND ESPANEL
Directeur général
de Brief.me



AGNÈS ROUSSEAU
Directrice de Bastamag
et Politis



LISA CASTELLY
Journaliste et membre du
comité de direction à Marsactu



NIKOS SMYRNAIOS
Maître de conférences
à l'université de Toulouse



SOLINE LEDÉSERT
UX/UI designer au Consortium
International des Journalistes
d'Investigation

LE MOT D'EDMOND ESPANEL



EDMOND ESPANEL

Membre du conseil stratégique
du FPL, co-fondateur de Brief.me

« Au cours des quatre dernières années, j'ai eu l'opportunité d'accompagner le Fonds pour une Presse Libre (FPL) en tant que membre du Conseil stratégique. Aux côtés des autres membres, j'ai participé à l'analyse des projets soumis par différents médias dans le cadre de demandes de subvention ou d'avances remboursables. Chaque année, nous consacrons plusieurs journées à l'étude des dossiers, à l'audition des projets sélectionnés, et à la formulation de nos recommandations.

En tant qu'éditeur indépendant, je mesure pleinement l'utilité du rôle joué par le FPL, notamment sur deux aspects majeurs.

Premièrement, l'indépendance éditoriale est indissociable de l'indépendance économique. À ce titre, le FPL offre un soutien essentiel, que ce soit pour consolider des projets existants ou pour accompagner des médias indépendants dans les étapes clés de leur développement. L'avance remboursable constitue par exemple un outil précieux, permettant de soutenir le financement des éditeurs à des moments cruciaux, particu-

lièrement lorsque l'accès aux financements bancaires se révèle difficile. Ce mécanisme est d'ailleurs vertueux : une fois remboursées, les avances viennent renforcer la capacité d'intervention financière du FPL.

Deuxièmement, il existe en France un véritable pluralisme de l'offre éditoriale, comme en témoignent les centaines de médias indépendants, tant au niveau national que local. Cependant, ces médias rencontrent de grandes difficultés pour atteindre leurs publics. Ils ont besoin d'aide alors que les groupes de presse traditionnels, issus de la presse papier, captent encore l'essentiel des aides publiques, tandis que les grandes plateformes numériques, dominantes et aux algorithmes ni neutres ni transparents, ne favorisent pas la diffusion des contenus d'information. À l'inverse, le soutien du FPL encourage des initiatives qui profitent à l'ensemble de l'écosystème ou qui aident les médias indépendants à élargir leur audience. »

ÉDITO

DE CONCLUSION



ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE BOUGER LES LIGNES

En cinq ans d'existence, le FPL a pu verser près de 700.000 euros d'aides à 37 médias indépendants. Ce sont plus de 10.000 dons qui ont financé des projets d'entreprises de presse, avec des lignes éditoriales diverses, mais toujours avec le même objectif : nous informer librement en pratiquant un journalisme de qualité au service du bien commun.

Des milliers de donatrices et donateurs ont fait confiance au Fonds et à son expertise. Toute l'équipe du FPL les remercie de ces soutiens. C'est grâce à vous que nous avons pu inscrire le Fonds dans le paysage médiatique, en faire un acteur de la presse indépendante et montrer qu'un autre agenda informatif existe grâce à la diversité de ces médias d'information locale, nationale et internationale.

Les résultats des dernières élections européennes et des législatives anticipées en France ont rendu nécessaire un engagement fort de chacune et chacun d'entre nous pour défendre les libertés qui font le socle commun de notre société. La mobilisation qui s'est manifestée à cette occasion a prouvé que nous avons, toutes et tous, ce pouvoir de faire naître de nouvelles espérances et de nouvelles visions pour une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire.

Cette mobilisation citoyenne et sociale est devenue indispensable pour contrer les mainmises sur l'information et les titres de presse. Le paysage médiatique s'est grandement dégradé ces dernières années et il est de notre devoir de citoyennes et citoyens d'agir. Oui, il est urgent de nous unir. Oui, il est urgent d'agir ensemble et maintenant pour rééquilibrer la parole médiatique, redonner au journalisme ses lettres de noblesse et nourrir le débat démocratique.

Soutenir nos actions, c'est agir concrètement pour défendre une information libre et de qualité. Engagez-vous à nos côtés. Ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes.

CHARLOTTE CLAVREUL
Directrice du FPL

FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE

Hier, au lendemain de la Libération, le Conseil national de la Résistance avait fait de «l'indépendance de la presse à l'égard des puissances d'argent» un impératif démocratique. Aujourd'hui, reprenons cette exigence à notre compte.

www.fondspresselibre.org

DIRECTION ARTISTIQUE & ILLUSTRATIONS:

Caroline Varon - [instagram:varo.caro](https://www.instagram.com/varo.caro)

CONCEPTION DU RAPPORT:

Sans Tête - <https://sanstete.com/> - Paul Saïssset - Apolline Bazin

Le Fonds pour une Presse Libre est un organisme à but non lucratif, sous la forme d'un fonds de dotation. Sa mission principale: soutenir le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme, est reconnue d'intérêt général.

SIÈGE SOCIAL:

31-35 rue de la Fédération, 75015 Paris, France

EMAIL: contact@fondspresselibre.org

**SOUTENEZ L'ACTION DU FONDS
POUR UNE PRESSE LIBRE
FAITES UN DON (défiscalisable à 66%)**

→ www.fondspresselibre.org/faire-un-don ←

CB, chèque ou virement possible

Une question, une remarque,
ou besoin d'aide pour faire un don,
écrivez à Charlotte Clavreul :

→ charlotte.clavreul@fondspresselibre.org ←

WWW.FONDSPRESSELIBRE.ORG

